

Initiatives ministérielles

fait, dans tous les centres urbains importants, comme par exemple dans l'ouest de Montréal, une majorité de la population est d'origine autre que française ou britannique. D'ici l'an 2000, la proportion des Canadiens qui font partie des minorités visibles devrait augmenter, selon les prévisions, de 13 à 18 p. 100.

Certains soutiennent même qu'à Toronto, cette proportion pourrait atteindre jusqu'à 50 p. 100. Cette augmentation rapide de la diversité canadienne soulève des défis profonds que notre société devra relever très rapidement.

Il ne fait pas de doute que le Canada est une terre d'accueil. Il ne fait pas de doute non plus que notre pays offre une paix et une sécurité rarement égalées ailleurs.

Enfin, nous reconnaissons que le Canada est un pays d'ouverture et d'opportunité dont rêvent des millions et des millions de personnes à travers le monde. Nous avons la chance de vivre dans ce pays et nous avons bien l'intention de continuer à le développer économiquement et socialement.

Nous devons éviter les conflits et maintenir l'harmonie sociale. Cela ne peut se faire qu'en définissant des politiques sages basées sur l'égalité de tous. Mieux, nous devons nous assurer que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ou leur religion, peuvent participer et contribuer pleinement à la vie de notre société. Nous devons redoubler d'efforts afin de développer des politiques bien adaptées à la diversité canadienne.

Je crois que tous mes collègues en cette Chambre comprennent pourquoi le Canada est un pays si envié et si recherché. Certains parfois ne semblent pas comprendre à quel point nous nous enrichissons tous au contact des multiples cultures que nous apportent ceux qui ont choisi de venir vivre avec nous. On a trop l'habitude de parler de multiculturalisme en fonction de la nourriture, des danses et des coutumes folkloriques reliées à nos différentes communautés ethno-culturelles.

Mais il y a beaucoup plus que cela. Des milliers et des milliers d'immigrants ont mis en valeur les ressources de ce pays. Ils ont colonisé de vastes territoires, ils ont aidé à bâtir nos villes.

• (1650)

La plupart des régions canadiennes ont acquis des caractéristiques implantées par différents groupes culturels. Cette diversité apporte un caractère unique à l'identité canadienne et à notre culture. Le multiculturalisme à la manière canadienne repose sur deux éléments. Il encourage les citoyens canadiens à contribuer activement à notre société dans l'une ou l'autre de nos langues officielles.

De même, il incite la société à éliminer les entraves à une pleine et égale participation. L'enseignement des langues patrimoniales, l'appui aux artisans des communautés ethnoculturelles et la promotion des activités transculturelles sont des initiatives qui aident à développer l'harmonie culturelle au pays. Nous reconnaissons que la racine de chaque citoyen et chaque citoyenne constitue une part importante de son identité.

Au Canada, personne n'a besoin de laisser sa culture à la porte pour être le bienvenu. C'est ce qui a fait de nous un peuple unique, le peuple canadien. Tout en reconnaissant que nos racines constituent une part importante de notre identité, le multiculturalisme canadien nous appelle à prendre un engagement envers le Canada. Il respecte l'identité culturelle de chacun, il encourage la créativité et les échanges entre les cultures.

Il nous aide à prendre conscience non seulement de nos devoirs dans la société, mais aussi de nos responsabilités. Le programme de multiculturalisme est maintenant intégré de façon très logique et très cohérente au ministère du Patrimoine canadien. Je dois rendre hommage ici à ma collègue, la secrétaire d'État au Multiculturalisme, la députée de Mont-Royal, qui fait un travail exemplaire, bâtissant des ponts entre les communautés ethnoculturelles et l'ensemble de la population canadienne.

Je reconnais que nous sommes tous étonnés, à un moment ou l'autre, de constater à quel rythme le visage même de notre pays change. Trop souvent aussi, des gens se disent ouverts au multiculturalisme canadien, mais pas chez mon voisin, pas dans ma cour. C'est pour cela que nous avons encore tellement de travail à faire pour sensibiliser toute la population canadienne aux avantages et bienfaits du multiculturalisme canadien.

Un des grands bénéfices de notre diversité représente un atout précieux pour les relations commerciales du Canada sur le marché mondial. Ainsi, le président de la Banque royale expliquait récemment que notre avenir en tant que nation dépend de notre capacité de canaliser la richesse de notre diversité pour nous rendre plus compétitifs sur la scène internationale.

Les entreprises canadiennes doivent débloquer de nouveaux marchés. Elles peuvent sûrement y arriver plus facilement et plus rapidement en puisant au sein de nos communautés culturelles une main-d'œuvre qui connaît la langue, les us et coutumes d'un pays cible. Finalement, c'est ainsi que nos dirigeants d'entreprise tirent partie des ressources et des richesses locales pour se donner une longueur d'avance sur leur compétiteurs étrangers.

Je veux dire que nous devons constamment nous interroger sur le genre de pays que nous sommes en train de former. Nous devons avoir la confiance et la sérénité de modeler notre identité nationale à la réalité et à nos besoins. C'est pourquoi la formation du nouveau ministère du Patrimoine canadien nous ouvre des perspectives si intéressantes.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, B.Q.): Madame la Présidente, la députée de Rimouski-Témiscouata a déposé, le 3 octobre dernier, un amendement au projet de loi C-53. Ce projet de loi est ambitieux, puisque l'objectif de ce grand branle-bas de combat est de contrôler sans vergogne ce que, dans ce pays, on appelle la culture canadienne. Il n'est donc pas étonnant que l'amendement du Bloc québécois vise à retourner ce projet de loi devant le Comité permanent du patrimoine canadien.

Autrement dit, ce que l'opposition officielle dit à la Chambre, c'est ceci: Mesdames et messieurs les députés, faites preuve de maturité politique et exigez que l'on refasse les devoirs. Dans son discours du 3 octobre, le ministre soumettait à notre réflexion la définition suivante: «Le patrimoine, c'est l'ensemble